

DELIBERATIONS



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**ADMINISTRATION
GENERALE-FINANCES**

AG - N° 2024 - 09

Nombre de membres :	12
Présents :	8
Procurations	3
Absents :	4
Suffrages exprimés	11

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS de SAINT-GALMIER**

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de ST-GALMIER s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, le Mardi 09 AVRIL 2024

Sous la Présidence de M. Philippe DENIS président du CCAS, et après convocations régulièrement faites par courriel, le 27 mars 2024

ETAIENT PRESENTS : Monsieur le Président Philippe DENIS, Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, et Mme la Vice-présidente déléguée Edith CONSIGNY, M. Michel FRANCHINI Mesdames Janine RIVOIRE, Jeanine ENSARGUET, et M. Georges CHAPET, M. Patrick MIRABEL membres nommés et représentant la société civile.

ABSENTS AVEC EXCUSES : Marie-Claire MOUCHEL a donné son pouvoir à Mme Janine RIVOIRE

Mme Aurélie DESBREE a donné son pouvoir à MME la Vice Président Christine PALLEY, Arlette CHABANNE a donné son pouvoir à Mme CONSIGNY, Mme Céline BENNICI.



OBJET DE LA DELIBERATION

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du CCAS de se prononcer sur le budget primitif 2024, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	63 687,00 €	63 687,00 €
Section d'Investissement	1 498,53 €	1 498,53 €
TOTAL	65 185,53 €	65 185,53 €

Vu le projet de budget primitif,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le budget primitif 2024, comme suit :
au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

Ont signé au registre les membres présents.
EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 12 avril 2024

Le Président,

Philippe DENIS

Secrétaire de Séance

Christine PALLEY



Transmis à la SP de Montbrison
Le

Cachet SP du